



**N°01**  
16/02/2016



[www.limousin.synagri.com](http://www.limousin.synagri.com)

[www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr)

#### Animateurs filières

##### Céréales à paille

Philippe PENICHOU  
FREDON Limousin  
[ppenichou@fredon-limousin.fr](mailto:ppenichou@fredon-limousin.fr)  
Suppléance : CDA 87  
[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

##### Mais

Valérie LACORRE / CDA 87  
[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)  
Suppléance :  
FREDON Limousin  
[ppenichou@fredon-limousin.fr](mailto:ppenichou@fredon-limousin.fr)

##### Oléagineux

Valérie LACORRE / CDA 87  
[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)  
Suppléance :  
FREDON Limousin  
[ppenichou@fredon-limousin.fr](mailto:ppenichou@fredon-limousin.fr)

#### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture Aquitaine  
Limousin Poitou-Charentes  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@alpc.chambagri.fr](mailto:accueil@alpc.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional de  
l'Alimentation Aquitaine-  
Limousin-Poitou-Charentes  
22 Rue des Pénitents Blancs,  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Grandes cultures  
ALPC N°X du J/M/2016 »*



Edition **Limousin**

**Bulletin disponible sur [www.limousin.synagri.com](http://www.limousin.synagri.com) et sur le site de la DRAAF [www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr)**

**Recevez le Bulletin édition « Limousin » de votre choix gratuitement sur simple demande à [nathalie.magnin@alpc.chambagri.fr](mailto:nathalie.magnin@alpc.chambagri.fr)**

## Ce qu'il faut retenir

### Blé tendre d'hiver

- **Rouille jaune et oïdium** : vigilance dès « épi 1 cm » sur variétés sensibles.

### Triticale

- **Rouille jaune** : vigilance dès « épi 1 cm » sur variétés sensibles.

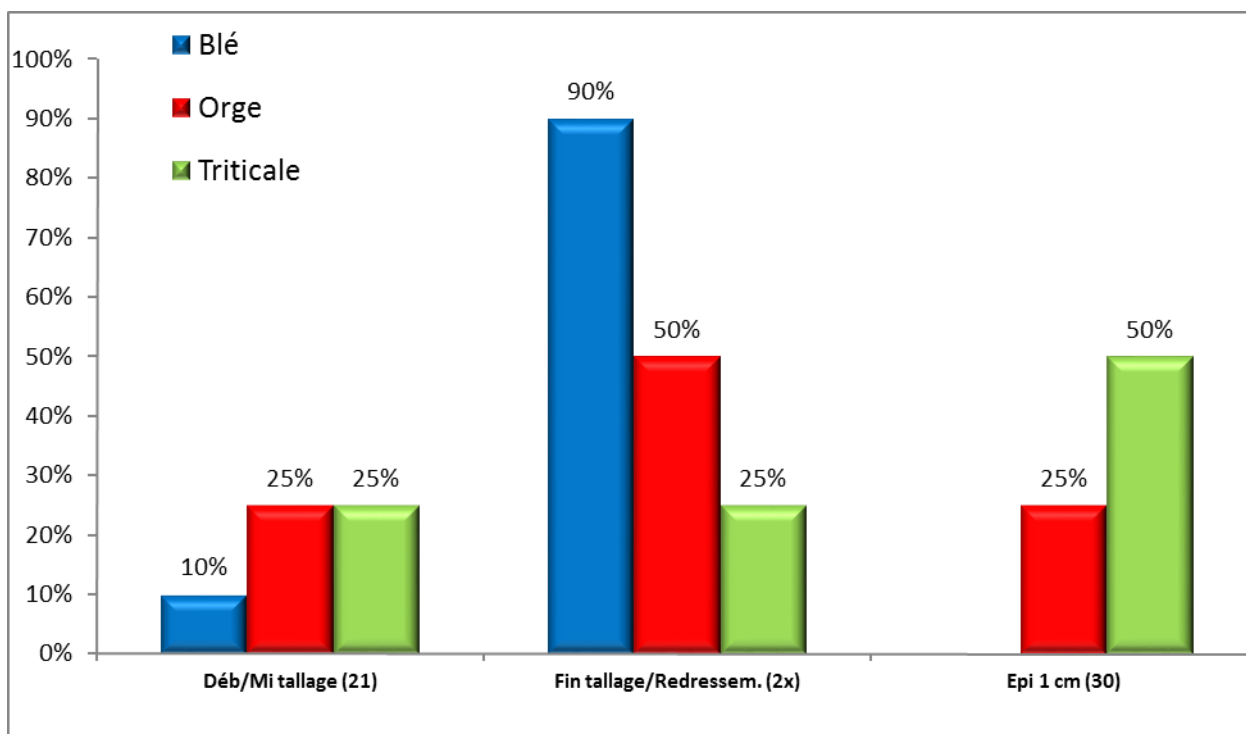
### Colza

- **Charançon de la tige du colza** : Les conditions météorologiques (froid et pluie) de cette semaine ne seront pas favorables à l'activité de ces ravageurs : risques faibles.
- **Sclérotinia mycélien** : une attention particulière au printemps s'impose dans les parcelles touchées à l'automne.

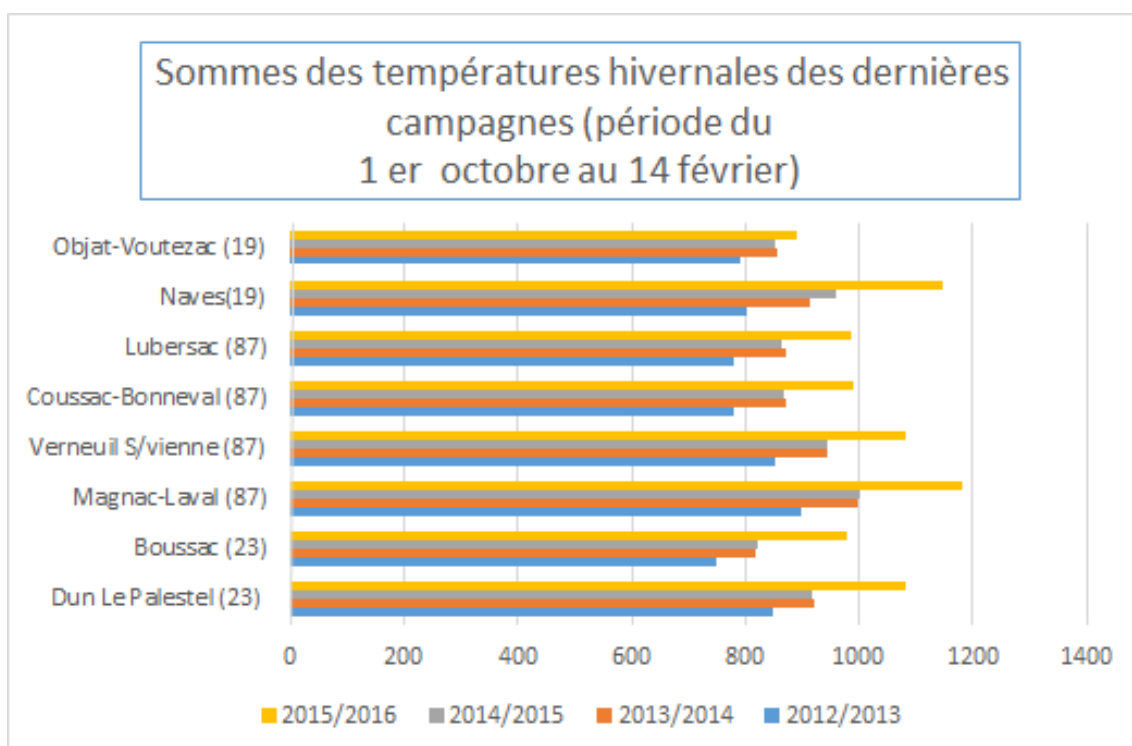
# Céréales à paille

## • Phénologie

18 parcelles ont fait l'objet d'une observation cette semaine : 10 blés, 4 orges, 4 triticales.



Les températures exceptionnellement douces de cet hiver (cf. graphique ci-dessous) ont eu pour effet une croissance quasi-ininterrompue de la végétation. Des orges et des triticales ont d'ores et déjà atteint et même dépassé le stade « épi 1 cm », seuil qui correspond au décollement du jeune épi 1 cm au-dessus du plateau de tallage.



## • Aspect général des cultures

Les cultures (principalement des orges) présentent des biomasses parfois très développées qui prennent des aspects jaunâtres que l'on peut attribuer d'une part aux intenses compétitions que se livrent les plantes entre elles pour l'accès à la lumière, et d'autre part à des carences nutritionnelles, des dégradations foliaires causées par d'anciennes attaques d'oïdium voire des phénomènes d'hydromorphie.

La vigilance s'imposera quant aux risques de verse car tallage important et montaison précoce en constituent les mécanismes de déclenchement.

## • Situation sanitaire

Cette douceur hivernale a également des conséquences sur la situation sanitaire globale :

- Un « pied de cuve » important sur feuilles basses pour la **septoriose** du blé, mais il est trop tôt pour en évaluer l'impact réel.
- **Oïdium** : des feutrages sont déjà signalés sur triticales (variétés sensibles) et sur blé. Il est important de surveiller l'évolution de ce champignon dès « épi 1 cm » sur variétés sensibles.
- Quant à la **rouille jaune** sur blé et triticales dont les foyers actifs sont à guetter dès « épi 1 cm » sur variétés sensibles, cet hiver météorologique lui est particulièrement favorable car l'optimum de température pour la germination des spores se situe vers 7°C.
- En ce qui concerne les **maladies de la tige** et plus particulièrement le piétin-verse, l'automne sec a été peu favorable aux contaminations primaires, mais depuis janvier les importantes précipitations ont un peu plus accentué le risque. Les différents aspects liés à cette maladie seront détaillés dans le prochain bulletin.

Le **rhizoctone** est déjà noté à plus 20% sur un essai variétal triticales à Verneuil sur Vienne (87).

- La présence de **pucerons** ailés et aptères est toujours notée sur des plantes qui sont encore aux stades sensibles (plantes n'ayant pas encore atteint le stade « épi 1 cm »). Notons qu'il est nécessaire d'avoir de longues périodes à des températures inférieures à -5°C pour réguler les populations, ce qui n'a pas été le cas cet hiver.
- Des dégâts de mouches (mouches grises ou oscinies) supérieurs à 25% sont signalés hors réseau sur triticales.

### **Evaluation du risque :**

Rouille jaune et oïdium : vigilance dès « épi 1 cm » sur variétés sensibles.



Rouille jaune sur var. Arrezo

Photo : F. Augris - Natéa

# Colza

Le réseau des parcelles de référence Colza Limousin, pour la campagne 2015-2016, est constitué de 10 parcelles : 6 en Haute-Vienne, 3 en Creuse et 1 en Corrèze.

## • Stades phénologiques et observations du réseau

Cette semaine, 8 parcelles du réseau ont été observées :

- 12,5 % sont au stade reprise de végétation (C1)
- 37,5 % sont au stade « entre nœuds visibles » (C2)
- 50 % sont au stade « boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales » (D1)

On constate ainsi 3 semaines d'avance par rapport à la campagne dernière.



Stade D1 (Photo : V.Lacorre - CDA87)

	semis	Stade	Baris (cuvette)	Colonies / m <sup>2</sup> Pucerons	Charançon de la tige du chou (cuvette)	Charançon de la tige du colza (cuvette)	F Fréquence (% plantes touchées)		
							Larves d'altises (dissection)	Sclérotinia collet	Pseudocercos porella
87-Nexon	19/08/2015	D1	0		0	0			
87-St Junien Les Combes	26/08/2015	D1	0		0	0			
23-Viersat	26/08/2015	C2	pose de la cuvette						
87-Breuilaufa	27/08/2015	D1	0	0.01	0	0	7.65	5	
87-Feytiat	27/08/2015	C2	0		0	0			
23-Genouillac	27/08/2015		Parcelle non observée						
87-Rilhac Rancon	28/08/2015	C2	pose de la cuvette						
23- St Priest La Plaine	29/08/2015	D1	0		0	0			
87-Château Chervix	03/09/2015	C1	0		0	0			
19- St Viance	11/09/2015		Parcelle non observée						

## • Le charançon de la tige du colza



### Charançons de la tige : attention aux confusions !

**ATTENTION** : ne pas confondre le charançon de la tige du colza et le charançon de la tige du chou qui lui n'est pas nuisible au colza.

La différence n'est visible que sur les insectes secs, donc attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes.

#### Le charançon de la tige du colza

Le plus gros, forme ovale et couleur grise, extrémités des pattes noires



**NUISIBLE**

#### Le charançon de la tige du chou

Plus petit, corps noir, extrémités des pattes rousses



**NON NUISIBLE**

Photos : CETIOM

**Observations du réseau** : Les conditions météorologiques de la semaine dernière ont été peu favorables au vol de ces ravageurs. Rappelons que des journées ensoleillées sans vent avec des températures au moins égales à 10°C sont requises pour le bon déroulement de ce processus.

**Données de modélisation** : L'outil Proplant (Terres Inovia) annonçait le démarrage du vol des charançons du colza et du chou au 25/01/2016. D'après Proplant, à ce jour (16/02/2016), 26% des vols seraient survenus (selon données météorologiques de Châteauroux).

**Période de risque** : Elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle de tiges tendres :

- Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés).
- Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

**Seuil indicatif de risque** : Il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, sa seule présence dans les parcelles constitue un risque. La nuisibilité est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant leur déformation et surtout leur éclatement sur toute la longueur.

#### **Evaluation du risque :**

Les conditions météorologiques (froid et pluie) de cette semaine ne seront pas favorables à l'activité de ces ravageurs, les risques sont donc faibles.

#### • **Sclérotinia mycélien**

Il a été observé sur la parcelle de Breuilaufa (87) du sclérotinia mycélien à hauteur de 5% de plantes atteintes (mycélium blanc entourant le collet au niveau du sol).

Les attaques sont peu fréquentes, elles sont favorisées par des températures douces en automne hiver. En principe il n'y a pas de conséquences sur le rendement en situation de densité correcte.

#### **Evaluation du risque :**

Une attention particulière au printemps s'impose dans les parcelles touchées à l'automne.

**Prochain bulletin : mardi 23 février 2016**

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Grandes cultures – édition Limousin sont les suivantes :**  
la FREDON, les Chambres d'Agriculture et NATEA Agriculture.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*